Syndicat CGT
Des agents du
Département du
Morbihan

Vannes, le vendredi 22 novembre 2019

UNION SYNDICALE
DEPARTEMENTALE
Syndicat CGT des agents du Département 56
Tel : 02.97.12.48.39 / 06.12.43.24.39

A Monsieur le Président du Conseil départemental du Morbihan
2 rue Saint-Tropez
CS82400
56009 – VANNES cedex

Objet : Préavis de grève pour la période du jeudi 5 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclus
Copie à : Monsieur le Préfet du Morbihan

Monsieur le Président,

Notre organisation syndicale dépose un préavis de grève pour l'ensemble des agents du Département du Morbihan à partir du jeudi 5 décembre 2019 à 0h jusqu'au 5 janvier 2020 à 24h

Ce préavis vise à permettre aux agents qui le souhaiteront de prendre part à la mobilisation unitaire interprofessionnelle organisée à partir du 5 décembre 2019 demandant le retrait du projet de loi sur la réforme des retraites et le maintien des 42 régimes spéciaux.

Ce préavis de grève est également déposé pour demander l'ouverture de négociations sur les revendications suivantes:

- l'arrêt des suppressions de postes au sein des services départementaux,
- l'attribution de moyens humains, avec un plan de recrutement massif d'emplois statutaires,
- l'attribution de moyens matériels permettant à chaque agent d'exercer ses missions de service public dans des conditions de travail correctes pour sa santé et sa sécurité,
- des moyens humains en adéquation avec les besoins de la population morbihannaise en constante augmentation,
- le remplacement de tous les départs à la retraite.

Nous vous adressons, Monsieur le Président du Conseil départemental, nos salutations respectueuses.

Cyril CORBIN
Secrétaire de l'Union Syndicale Départementale
Syndicat CGT des agents du département 56